Isoz, Francis

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **36 (1910)**

Heft 21

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

3° Ponts, ponts à transbordeurs, tunnels sous les voies hydrauliques desservant la navigation maritime. Etude économique et technique.

4° Sécurité de la navigation. Bouées lumineuses.

Les inscriptions pour ce Congrès sont reçues jusqu'au 15 janvier 1911, par M. *A. de Morlot*, inspecteur fédéral en chef des Travaux publics, membre suisse de la Commission permanente des Congrès de navigation, à Berne.

Concours pour l'élaboration des plans d'un hôpital aux Cadolles.

Rapport du jury.

Le jury s'est réuni le 13 septembre, à l'Hôtel Municipal de Neuchâtel, à 10 heures du matin, sous la présidence de M. P. Payot, directeur de l'Assistance de la Commune de Neuchâtel, président du jury.

Il est constaté que *dix* projets ont été déposés dans le délai voulu.

Ces dix projets sont donc soumis à l'examen du jury et portent les devises suivantes :

1. Santé ; 2. Orientation sud-est ; 3. Bellevue ; 4. 00 Deux cachets blancs ; 5. 606 en couleur ; 6. 606 à l'encre ; 7. Cives pauperibus ; 8. Laboratoire de la Santé ; 9. Ubi bene ibi patria ; 10. O Rond jaune.

La direction de l'Assistance de la Commune a fait procéder par avance à la vérification des cubes et a rectifié les erreurs qui ont été commises en plus ou en moins, ceci pour faciliter la tâche du jury.

Il est procédé à un premier examen des projets exposés, au cours duquel il est constaté que les trois projets suivants : N° 4. *Deux cachets blancs*, N° 6. *606 à l'encre* et N° 9. *Ubi bene ibi patria*, sont insuffisamment étudiés et ne remplissent pas les exigences du programme. Pour ces raisons, ils sont éliminés.

Il est procédé à un second examen, plus serré, de chaque projet.

N° 1. Santé. — Ce projet, très bien étudié, prévoit une entrée spéciale pour la Policlinique et un chemin spécial pour l'arrivée des contagieux. Ces dispositions sont bonnes. Le bâtiment principal est bien compris, avec le bâtiment du portier à l'entrée côté ouest contigu. Les chambres de malades ont une bonne profondeur et leur largeur est bien proportionnée ; il y a cependant trop de chambres à un lit.

Les chambres à six lits seraient mieux éclairées et plus aérées en les plaçant dans les angles du bâtiment ; les salles du jour doivent être plus ouvertes du côté du corridor.

Le corridor, bien éclairé, a une bonne largeur sans excès.

Le bâtiment des contagieux est aussi assez bien établi comme distribution, à l'exception des boxes de triage, qui ne sont pas bien compris. Les locaux dans les combles au midi devraient être plus éclairés. Au nord il y a trop de décrochements inutiles.

Le bâtiment du portier, bien placé, est bien aménagé, conformément au programme, sauf que la remise est placée près de la buanderie, ce qui ne constitue pas un défaut.

Le bâtiment de la buanderie est aussi bien compris, mais c'est trop petit ; le séchoir couvert est trop fermé. Ce bâtiment devrait être placé plus à l'occident.

Au bâtiment du Lazaret, l'emplacement de la salle de bains, au sud, n'est pas avantageux ; autrement, cette construction est conforme au programme ; il en est de même pour la galerie de cure.

L'architecture des bâtiments principaux, bien étudiée, s'adapte très bien à la destination des dites constructions et à leur situation au-dessus de la ville.

Une charmante perspective, dessinée artistement, fait ressortir la disposition de l'entrée indépendante de la Policlinique ; pour cette dernière, il y aurait lieu de revoir l'éclairage de ses locaux.

N° 2. Orientation sud-est. — Ce projet est étudié avec soins.

Dans le bâtiment principal, les hommes sont placés au 1er étage et les femmes au 2me étage, contrairement au programme. L'auteur indique les raisons qui lui ont fait faire cette modification et qui peut être une idée à examiner.

La Policlinique n'est point heureusement distribuée ; il manque une désignation du bureau du médecin et un local pour pansements et instruments.

Le bâtiment des contagieux est bien distribué. Il y a une variante pour le rez-de-chaussée et le 1er étage, consistant à placer les malades de la coqueluche et de la rougeole au rez-de-chaussée et les scarlatineux au 1er étage. Le premier projet est l'inverse, conformément au programme.

Le bâtiment du portier est bien compris, celui de la buanderie est séparé ; la remise, la salle de culte et la morgue sont contenus dans un bâtiment spécial.

Le lazaret et la galerie de cure sont conformes au programme.

L'architecture a la simplicité et le caractère qui conviennent à ce genre d'établissements.

La perspective à vol d'oiseau de l'ensemble de ces constructions est très bien faite et dénote, chez son auteur, un beau talent d'aquarelliste.

(A suivre).

Nour reproduirons dans notre prochain numéro les principales planches des deux premiers projets primés.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec douleur le décès de Monsieur

Francis Isoz, architecte,

le dévoué président de notre Conseil d'administration.

Nous retracerons dans notre prochain numéro la carrière de M. Isoz et nous dirons les grands services qu'il a rendus à notre journal et à la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes dont il fut le président.

Lausanne. — Imprimerie H. Brunner, Toso & Cie, Louve, 8.